

Représentation du Conseil Général au sein de divers organismes

Projet de délibération modifié

(les modifications par rapport à la version initiale apparaissent surlignées en gris)

Sur proposition de la commission des finances et des affaires générales, le Conseil Général procède à la désignation de ses représentants dans les organismes suivants :

- Commission régionale de l'économie agricole et du monde rural
 - . Titulaire : M. ZIMMERMANN
 - . Suppléant : M. BURGER

- Commission locale de l'eau (CLE) du schéma d'aménagement et de gestion des eaux sur le bassin versant du Giessen et de la Liepvrette (SAGE "Giessen-Liepvrette")
 - . Un représentant : Mme MOZZICONACCI, en remplacement de M. BAUER qui y siège au titre du syndicat mixte du Schéma de cohérence territoriale (SCOT) de Sélestat et sa Région (en vertu du code de l'environnement, il n'y a plus lieu de désigner de suppléant)

- Comité de pilotage des centres socio-culturels strasbourgeois
 - . M. MAURER

- Société d'exploitation aéroportuaire (SEA) "Aéroport de Strasbourg-Entzheim" (Assemblée générale)
 - . Titulaire : le Président du Conseil Général (qui représente également le Département au Conseil de surveillance de cet organisme)
 - . Suppléant : M. GRIGNON.

Le Conseil Général décide par ailleurs d'annuler la désignation de M. GRIGNON en qualité de suppléant du Président au Conseil de surveillance de la SEA "Aéroport de Strasbourg-Entzheim", désignation qui était intervenue par délibération n° CG/2011/8 du 31 mars 2011.

En outre, sur proposition de l'Assemblée des départements de France (ADF) à PARIS, il décide d'entériner les désignations suivantes :

- Agence nationale de l'habitat (ANAH) (Conseil d'Administration) : M. KENNEL, titulaire
- Conférence nationale du sport : M. WOLF, titulaire.